

SMICTOM Sud-Est 35

Rapport annuel 2024



1- Le SMICTOM

Son territoire et ses missions

· LA CARTE D'IDENTITÉ DU SMICTOM

LE TERRITOIRE

- 67 communes
- **139 162 habitants**
- عَلِيَّ 1500 km²
- **80 % d'habitat individuel**
- 20 % d'habitat collectif



LES ÉQUIPEMENTS

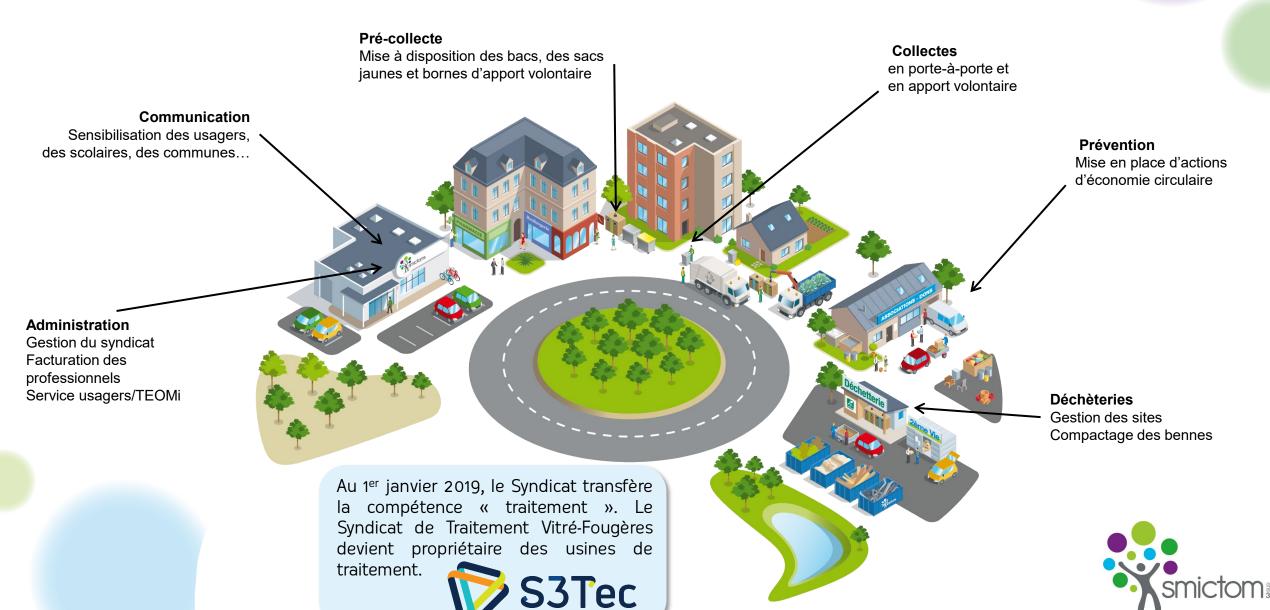
7 déchèteries



1 siège administratif (à Vitré)



LES MISSIONS DU SMICTOM



UNE STRATÉGIE GLOBALE

5 grandes étapes en faveur d'une réduction et d'une meilleure gestion des déchets ménagers :



- Feuille de route pour le réemploi : Objectif d'atteindre 650 T d'objets réemployés en 2027
- Ordures ménagères résiduelles : 167 kg/hab/an en 2015 à 114 kg/hab/an en 2024 (-31,7%)
- Réduction du nombre de km, impact CO2 : **150 000 km** entre 2017 et 2024 (-25%)



2- Les faits marquants

Année 2024



Mise en place du premier site de compostage communal à Chelun, permettant aux habitants de composter leurs déchets alimentaires dans le centre-bourg.



Déploiement d'un schéma global de modernisation visant à optimiser les déchèteries et Valoparcs du territoire.



Renouvellement du marché de collecte avec l'entreprise SUEZ pour une durée de 6 ans (2025-2031).

ANNÉE 2024

Tri à la source des biodéchets obligeant le syndicat à proposer une solution de tri à tous les habitants souhaitant trier leurs déchets alimentaires.



Village du Réemploi et de la Réparation à Janzé, 3ème édition organisée à Roche aux Fées Communauté.



Inauguration d'un nouveau Valoparc à Janzé, donnant accès aux habitants à un site plus spacieux et performant en matière de tri des déchets.







3- Les indicateurs techniques Année 2024

- LES ORDURES MÉNAGÈRES



15 800 tonnes

d'ordures ménagères collectées en 2024 soit **114 kg par habitant** et par an.



- 1,9 % de baisse des tonnages globaux



Collecte réalisée par Suez Environnement Valorisation énergétique au CVED par PAPREC



LES EMBALLAGES RECYCLABLES



5 710 tonnes

d'emballages recyclables collectés en 2024 soit **41 kg par habitant** et par an.



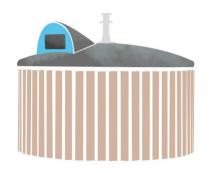
+ 7,5 % d'augmentation des tonnages globaux

Collecte réalisée par Suez Environnement Triés au Centre de Tri par PAPREC au Rheu pour être recyclés



Taux de refus : 24 % soit 9kg/hab/an

LES PAPIERS



1 575 tonnes de papier collecté en 2024 soit 11 kg par habitant et par an.



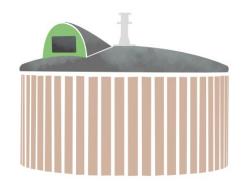
- 5,7 % de baisse des tonnages globaux



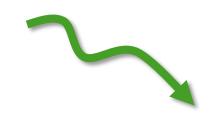
Collecte réalisée par Suez Environnement Transit par Vitré avant envoi pour recyclage



LE VERRE



5 918 tonnes de verre collecté en 2024 soit **43 kg par habitant** et par an.



- 0,1 % de baisse des tonnages globaux



Collecte réalisée par **Suez Environnement Transit par Vitré** avant envoi pour recyclage



LES DÉCHÈTERIES



41 818 tonnes

de déchets collectés en 2024

et **356 000 passages** comptabilisés



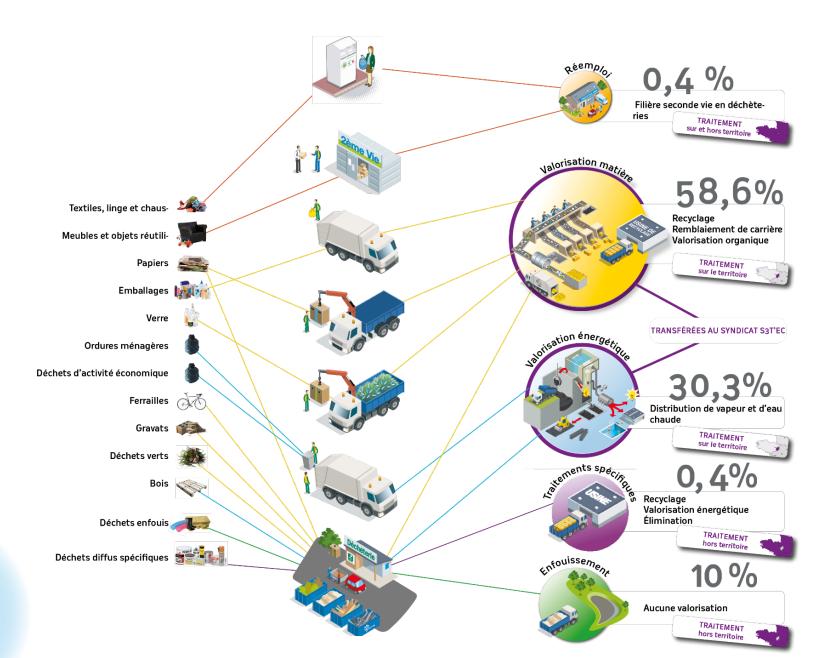
+ 7,1 % de hausse des tonnages globaux



12 256 tonnes des déchets verts broyés et distribués à des agriculteurs locaux



La collecte et le traitement des déchets ménagers





FOCUS sur la caractérisation



35% de déchets organiques dont 10% de gaspillage alimentaire

17% de plastiques

dont 1% de plastiques recyclables

16% textiles sanitaires

dont 4 % de couches

8% de papiers

4% de cartons

2% de textiles

2% de métaux

1% de verre

15% Autres

(litière, vaisselle, déchets spéciaux, etc.)

49 kg de déchets organiques dont 13 kg de gaspillage alimentaire

23 kg de plastiques

22 kg textiles sanitaires

10 kg de papiers

5 kg de cartons

3 kg de textiles

3 kg de métaux

2 kg de verre

21 kg Autres

(litière, vaisselle, déchets spéciaux, etc.)





4- Les indicateurs financiers

Année 2024

STRUCTURE DU BUDGET

<u>Investissement</u>

RECETTES

5 357 836 €

dont

Emprunt : 1 000 000 €

Opération d'ordre (amortissement) : 1 562 719 €

Excédent reporté : 2 230 459 €

Résultat de l'année précédente

Dotations, fonds et réserves : 146 378 €

DÉPENSES

3 766 291€

dont

Dépenses financières : 168 960 €

Remboursement emprunt

Dépenses réelles : 3 414 265 €

Voir détails à droite

Dotations, fonds divers : 133 834 €

Opération d'ordre

Excédent global : 1 591 545 €

Pré-collecte:

Déploiement de Bornes de collecte (985k €)



Réemploi : Création d'une passerelle entre le Valoparc de Vitré et la recyclerie Partage Entraide Vitréais (137k €)

Déchèteries

Clôture des travaux du Valoparc de Janzé (1994k €)

Fonctionnement

RECETTES

21 558 491€

dont

Recettes industrielles : 1 330 260 € Issues des matières recyclables

Soutiens et subventions : 2 995 517 € Perçus des éco-organismes, dont le principal est Citeo

TEOMi - Redevance : 13 935 977 €

Produit fiscal

Excédent reporté : 2 659 828 €

Résultat antérieur reporté

DÉPENSES

16 899 130 €

dont

Charges générales : 7 156 695 €
Charges de fonctionnement courant

Redevance d'équilibre : 7 430 904 €

Versée au Syndicat de Traitement

Charges de personnel : 1764794 €

Équivalents temps complet

Opérations d'ordre : 1 562 719 €

Amortissement

Excédent global : 3 612 602 €

État de la dette

L'état de la dette présente un capital restant dû au 1^{er} janvier 2025 de 1450 000 €, réparti comme suit :

Par prêteur :

ARKEA: 50 %

CRCA: 27 %

Caisse Française de financement local : 23

%

Par taux : Fixe : 100 % Complexe : 0 % Variable : 0 %

Classement:

A,1 Taux fixe ou variable simple : 100 %
A,2 Taux barrière simple : 0 %

Le syndicat est faiblement endetté : sa capacité de désendettement est de 0,6 ans à fin 2024.



DÉCRYPTAGE DES COÛTS PAR FLUX



6 554 456 € HT collecte et traitement financés à 89 % par l'usager (taxe et redevance).

42,2 € HT par habitant



415 € HT la tonne Dont **371 € HT** à la charge de l'habitant.

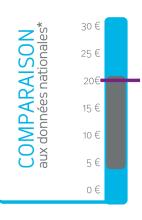




5 275 991 € HT collecte et traitement financés à 52 % par l'usager (taxe et redevance)



724 € HT la tonne dont **373 € HT** à la charge de l'habitant.



soit

soit

19,5 € HT par habitant



DÉCRYPTAGE DES COÛTS PAR FLUX



531 530 € HT collecte et traitement financés à 52 % par l'usager (taxe et redevance)

2 € HT par habitant

90 € HT la tonne dont 47 € HT à la charge de l'habitant.





5 032 344 € HT collecte et traitement financés à 80% par l'usager (taxe et redevance)



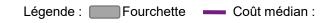
166 € HT la tonne dont **134 € HT** à la charge de l'habitant.



soit

soit

29,1 € HT par habitant





^{*} Référentiel national des coûts du services public de gestion des déchets

— EN SAVOIR PLUS



SMICTOM Sud-Est 35

28, rue Pierre et Marie Curie 35500 VITRÉ

02 99 74 44 47 contact@smictom-sudest35.fr

www.smictom-sudest35.fr





